47e Année - N° 3409. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 2 Mars 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Pour le Tourisme Français

Dans une vitrine des grands boulevards, on peut voir actuellement sous le titre : *Un touriste va arriver,* un dessin représentant un douanier, un gendarme et un percepteur que la légende qualifie de « techniciens de l'Office du Tourisme » et qui s'apprêtent à fondre sur l'imprudent.

C'est peut-être excessif, mais il y a une part de vérité dans cette satire. Récemment, délibérait, sous la présidence de M. Burrus, député, la Commission du Tourisme du *Cercle Républicain* de la place des Pyramides et l'un des membres, M. Franch, émettait le vœu que soit facilitée la venue en France des étrangers ; un autre orateur, M. Thibon, de la section de Marseille, estimait que la première chose à faire était d'organiser la propagande tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Or, il ne saurait être contesté que le Douanier, le Gendarme et le Percepteur sont de mauvais agents de propagande. Enfin, sur l'initiative de M. Lévy-Picard la commission émettait, entre autres le vœu que soient diminués les multiples impôts et charges qui pèsent si lourdement sur l'hôtellerie française.

Le Tourisme se meurt des hauts prix encore pratiqués dans la plupart des hôtels confortables de nos stations climatiques, thermales et balnéaires et aussi des tracasseries auxquelles sont en butte les hôtes étrangers de ces stations tant lors du contrôle de leurs bagages et de leurs passeports aux postes frontières que pendant leur séjour en raison des formalités administratives dont l'inutilité est manifeste.

Dans les excellents articles qu'il publie dans les grands journaux que contrôle M. Raymond Patenôtre, M. François de Tessan relate que de bons amis de la France en viennent à se demander — en généralisant hâtivement — si nous n'avons pas perdu le sentiment de l'hospitalité:

« Ils ne retrouvent plus chez nous, « disent-ils, les visages souriants, les « mains tendues, les propos amènes « qui leur plaisaient avant cette sombre « période. Ils comprennent certes, « que les vicissitudes par lesquelles « nous passons et les difficultés contre lesquelles il faut lutter, aient « entamé notre optimisme proverbial, « mais ils sont tout de même surpris « par un changement survenu dans « la psychologie française et qui porte trop de gens de chez nous à considérer le visiteur comme un métèque, un concurrent indésirable ou « un fâcheux parasite. N'y a-t-il pas « quelque vérité dans ces observations ? ».

On ne saurait mieux dire et cette clairvoyance ne surprend pas chez M. François de Tessan qui, lors de son trop court passage au Qai d'Orsay, a eu l'occasion de confronter la thèse nationaliste du « Charbonnier maître chez soi » avec le réalisme de l'intérêt national :

« Il serait prudent, *remarque fort justement l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,* de ne pas oublier que des représailles peuvent être exercées contre les français qui habitent au loin et qui gagent leur vie. Les refoulements opérés rejettent au delà de nos frontières une foule de mécontents qui ne travaillent pas, ensuite, pour la cause de l'expansion commerciale et touristique française ! Nous ne pouvons après l'application des règles d'ostracisme, demander à tous ceux que nous renvoyons dans leur pays d'origine d'y faire de la réclame pour notre langue, nos modes, nos institutions, notre culture... ».

L'une des premières causes de la décadence du Tourisme français, c'est la restriction de la propagande française. Qu'on compare avec les nôtres des brochures, catalogues et prospectus propagés en ce moment, par exemple, par le bureau parisien des *Chemins de fer Allemands* !

Croit-on qu'une partie des millions mis à la disposition du Ministère des Affaires étrangères au titre de la propagande ne seraient pas utilement employés s'ils étaient affectés à faire connaître à l'étranger nos stations thermales et balnéaires? Et aussi à contrecarrer l'œuvre néfaste des publicistes étrangers qui ont exploité à l'extérieur nos querelles intestines et qui ont trouvé de précieux auxiliaires dans les polémistes français qui, avec des arguments hors de toute proportion, n'ont cessé, depuis un an, d'écrire des articles menaçants pour la paix intérieure et dont la xénophobie nous aliène une clientèle déjà extrêmement réduite.

A.-T.-P.

Les Bas-Alpins de Paris

Ce fut une belle soirée de reprises mais aussi d'unanimes regrets de ne pas y voir, comme toujours Mme et Henri Brun. Nos bons et si justement aimés compatriotes ont quitté la capitale pour leur délicieuse retraite de Lorgues. Mais on les fit présents.

La société reprenant donc, samedi 23 février, ses réunions par un banquet au menu savoureux dans un décor à la fois d'allure et intime.

N'était-on pas, comme le remarqua M. de Courtois, près d'une fresque à la gloire du Pape Clément V ; celui qui s'en allait à âne en Villeneuve vider les bouteilles de la comète ?

Une seule longue table, avec, entre les sombres vestons des Messieurs, les claires et colorées toilettes des dames.

Commençons par la fin, soit par l'assemblée générale, laquelle au café, décidait à l'unanimité absolue, que MM. Henri Brun et A. Honnorat seaient présidents d'honneur, nous pouvons écrire « honneur » en lettres majeures, car voilà bien des hommes honorant la terre natale ; M. le sénateur de Courtois, président MM. Gardiol, député, Gassier, vice-présidents, Laugier, secrétaire général, Payan ,trésorier et un quarteron choisi de membres du comité. Bravos ! et rebabillages comme des chants de cigales.

M. de Courtois, ayant à son côté Mme Honnorat et en face M. André Honnorat, sénateur, ancien ministre, auprés de Mme Roux-Parassac, nous fit un à propos à sa manière, c'est à dire d'érudition, d'esprit et de cœur

Eloge de Henri Brun et vœux pour la santé de Mme Brun ; hommage aux mérites et aux œuvres de M. Honnorat, un mot pour tous les assistants, avec gerbe de compliments aux dames.

M. Julien fit part de la lettre de l'ami H. Brun, des excuses des absents. M. Roux-Parassac céda sur l'insistance du président pour une allocution qui fut un salut aux Alpes suivi d'une adresse de félicitations à M. Honnorat, d'un amical témoignage aux réputés artistes-peintres Girieud et Lombard dont on acclama le talent et les succès.

M. André Honnorat, à son tour, voulut remercier chacun et se dit très touché du souvenir gardé de tous à sa vénérée Mère, qui fut l'âme du groupement. Il ajouta que réalisant lui-même son programme pour l'imiter et faire quelque bien, il ne revendiquait autre récompense que de mériter de remplir sa vie de gestes utiles et de se consacrer en particulier comme son ami de Courtois au pays alpin et à ses enfants.

M. Gardiol, député, avec bonhomie s'excusa de répondre lui aussi, pour obéir à l'ordre du président, donnant ainsi l'exemple de la discipline. Il parla de plein cœur des Alpes, de l'union de tous pour les aimer et les servir.

Il n'est pas besoin de dire que tous ces brefs discours furent très applaudis.

On nous excusera de ne pas citer les soixante participants à ces agapes amicales. Il y avait là des doyens et des jeunes, tous de pareil contentement à célébrer le beau pays depuis Riez à Barcelonnette, avec los à Digne et à Sisteron.

La fois d'après, comme se dit chez nous, on sera plus du double du triple et qui sait si, malgré la crise, nous ne battrons pas un record.

Vivent les Basses-Alpes.

Lou Pastre de Piégut.

Les Bas-Alpins à Nice

Dimanche 17 février, les Bas-Alpins étaient les hôtes de Nice. Sur l'initiative de MM. Esmiol et Doze, présidents des syndicats d'Initiative de Digne et de Moustiers, les Basses-Alpes avaient demandé à exposer à la Foire de Nice.

Cordialement M. Thuillier a fait droit à leur requête et leur a accordé un des plus agréables emplacements de l'Exposition. Sur ces quelques mètres carrés de stand, les Bas-Alpins avaient installé la plus importante et la plus coquette des exibitions régionales.

C'est alors que M. Esmiol eut l'idée de faire venir à Nice, ses compatriotes. Sur sa demande, la Cie des chemins de fer de Provence consentit à organiser un train spécial et à procurer ainsi une journée de plaisir aux Bas-Alpins, tout en faisant à la Foire-Exposition de Nice une utile et intense publicité.

C'était une gracieuseté à double détente.

Notre département qui toujours est tourné en dérision par des détracteurs méchants ou inconcients avait cependant tenu à figurer en bonne place à cette exposition qui fut très admirée par la foule des spectateurs accourus. Nos compatriotes eux-mêmes y participèrent largement et parmi les attractions, les danses et les chants y furent particulièrement remarqués.

Au banquet qui eut lieu, de nombreux discours furent prononcés qui tous exaltèrent les Basses-Alpes, ses sites et le tourisme. En nous plaçant seulement à ce point de vue, nous reproduisons ici le discours prononcé par M. Stern, député de Digne, qui vient bien à propos mettre les choses au point et contredire les détracteurs de notre beau département.

Nous en publions un extrait que nos lecteurs liront volontiers.

Discours de M. Jacques Stern

Mesdames, Messieurs,

Jamais peut-être, plus belle et plus nombreuse famille alpine n'a été rassemblée.

Des roses du Littoral aux neiges de Saint-Paul-sur-l'Ubaye.

Vous vous êtes réunis dans un but et pour un programme précis.

Tous vos Syndicats d'Initiative Bas-Alpins assistent à ce banquet, sous la présidence de mon ami, Léon Barety, député et Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, ancien ministre, citoyen d'Entrevaux, donc Bas-Alpin.

Tous veulent dans une même grand œuvre et par un même effort, collaborer à la prospérité de nos deux départements, l'un et l'autre destinés au plus bel avenir, si le tourisme renaît de ses cendres, mais voués aux heures les plus sombres si le Gouvernement ne donne pas rapidement par tous les moyens, une impulsion nouvelle à cette industrie inappréciable, qu'est l'exportation de nos richesses nationales à l'intérieur.

Nos deux départements, fraternellement unis, n'offrent-ils pas aux touristes du monde entier, tout ce qu'ils désirent le plus : le soleil aux frileux de l'hiver, les champs enneigés aux passionnés de la luge et du ski, et en été, la fraicheur de nos montagnes et les bains de mer renommés de Cannes, de Juan-les-Pins, de Nice, et de Monte-Carlo.

Ainsi, à tour de rôle, nos deux départements pittoresques ,distribuent en même temps le chaud et le froid, à tous ceux auxquels leur patrie les refuse aux moments où les touristes les réclament le plus.

Dans nos Basses-Alpes, les hôtels se développent et se modernisent, se multiplient depuis la vallée du Verdon jusqu'à celle de l'Ubaye ; les Syndicats d'Initiative développent une activité croissante de jour en jour ; nos stations thermales ou estivales deviennent universellement connues.

Dans quelques semaines, grâce à l'initiative de M. Chauve, de luxueuses michelines transporteront les voyageurs de Nice vers Digne, cependant que les efforts conjugués de vos parlementaires aboutiront, nous l'espérons, dans quelques mois, à les faire adopter par les lignes de Marseille et de Grenoble, convergeant ainsi des moyens de transport identiques, confortables et modernes vers la capitale des Basses-Alpes que j'ai le grand honneur de représenter.

Quelle reconnaissance nous devons à mon ami M. Médecin, maire et député de Nice, d'avoir associé la puissante intervention de la municipalité qu'il dirige avec tant d'autorité, à notre pressant effort.

Mon fidèle ami Esmiol, un des pionniers du commerce français dans les Amériques, vous a dit tout à l'heure en termes émouvants, l'amour de nos Bas-Alpins pour le clocher natal.

Nos Syndicats d'Initiative savent que la principale industrie d'avenir de nos montagnes, c'est le tourisme ; c'est la raison pour laquelle ils se réunissent aujourd'hui, afin de donner un grand élan de propagande à tous ceux qui connaissent et chérissent nos Alpes, à ceux qui ne les connaissent point encore et auxquels leur tâche est de donner le goût de les connaître.

Je ne veux pas prolonger cette allocution ; Médecin et Baréty ont, il y a quelques jours, devant le groupe du tourisme, dont depuis la première heure je suis un des membres fait valoir les réformes indispensables à notre travail de propagande aux facilités qu'il faut donner aux étrangers, aux renseignements dont ils ont besoin, aux commodités qu'il faut leur offrir, au séjour privilégié que la France seule, dans la variété de son climat ,est susceptible de présenter aux étrangers.

Nous ne devons pas assister plus longtemps inactifs, devant la propagande judicieuse que l'Angleterre, la Suisse, l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne font pour attirer chez eux les touristes du monde entier, ne leur offrant pourtant pas les richesses incomparables que la nature déploie dans nos montagnes et sur la Côte.

Qu'il me soit permis, avant de terminer ce toast, de saluer avec reconnaissance, pour l'honneur qu'elles nous ont fait, nos dames et nos demoiselles de Haute-Provence, qui sont venues nombreuses à ce banquet et qui, une fois de plus, comme toujours, en constituent la parure la plus incomparable. »

Ce discours a été très applaudi et M. Jacques Stern, ancien ministre, affectueusement acclamé.

M. Jean Médecin, maire de Nice, se leva et s'exprima ainsi : Tous les ans, à Pâques, Nice recevait des délégations costumées qui lui apportaient le grand souffle de la montagne. Cette année, la Foire-Exposition nous vaut une aimable préface à ces festivités devenues traditionnelles. L'orateur fit un éloge passionné de la haute montagne vers laquelle nous conduit maintenant un magnifique réseau routier. Il faut encourager le tourisme ; il faut travailler d'un cœur commun à sa restauration en France. La réunion d'aujourd'hui aura des résultats féconds ; elle sera le point de départ d'une ère nouvelle d'amitié et de rapprochement.

Après les paroles du Maire de Nice, M. de Courtois, sénateur, président du Conseil général des Basses-Alpes prit alors la parole et avec verve et esprit, avec un art oratoire qui charma toute l'assemblée, il chanta le pays de Mireille et rappela la parole du poète du terroir qui ne pouvait emporter à Paris le soleil de nos contrées.

M. de Courtois souligna avec humour, avec vérité, les solides qualités de gavot qui apportent à la ville tout leur courage et leur esprit de travail. Puis, remontant à l'origine du mot gavot, l'orateur en montra toute la saveur.

S'adressant à M. Dou, M. de Courtois l'engagea avec humour à se rappeler de l'éloge de M. Médecin, décerné aux produits du sol bas-alpin. Saluant ensuite les personnalités, M. de Courtois montra les origines gavottes de M. Baréty.

A son tour, M. Baréty se leva et prit la parole.

Avec une charmante rondeur, le député des Alpes-Maritimes fit l'élo-

© VILLE DE SISTERON

ge du patriotisme local et affirma que, sans doute, on aurait pu offrir la présidence de cette fête à un plus digne, mais pas à quelqu'un de plus affectueusement attaché au pays bas-alpin. L'orateur évoqua le pieux souvenir de ses débuts dans la vie politique, avec M. Jacques Stern, son compagnon de lutte et d'excursions dans la région alpine.

Il évoqua des souvenirs de son enfance, à Entrevaux... C'est en raison de ces antécédents lointains qu'il a accepté la présidence de ce banquet.

Dans un beau mouvement oratoire M. Léon Barety conjura ses auditeurs, ses amis, de conserver tout leurs sang-froid dans les temps difficiles et angoissants que nous traversons.

Attachement à la patrie au sol natal, goût du travail, probité, intelligence, ce sont bien là les vertus des Bas-Alpins, et c'est pour cela que nous les aimons.

Une ovation salua les dernières phrases du président Baréty et la parole fut donnée à l'orchestre.

On dansa, on s'amusa. Les bas-alpins se rappelleront longtemps cette journée de liesse et de fraternité à laquelle participèrent le Quadrille Sisteronnais et sa fanfare.

REMINISCENCES

Après la Neige...

Et voici terminée la saison des sports d'hiver, emportant avec elle, les derniers souvenirs des grandes compétitions, où les grands noms du ski furent jetés sur le marché de la neige. Des skieurs de classe ont révélé leur talent, d'autres ont affirmé leur personnalité, et d'autres encore ont inscrit leur nom en lettres d'or sur le tableau des Fédérations internationales. Décidément, la neige a une attirance mystique, elle conquiert tous les cœurs épris de voluptueuse indépendance et d'amoureuse solitude.

D'innombrables stations ont connu cet hiver une affluence considérable de sportifs nationaux, accourant à la vie saine et naturelle des sublimes altitudes.

Vivre... vivre là-haut vers les solitudes claires ! Quelle délicieuse griserie de laisser bercer ses pensées au seul rythme de l'élan intérieur qui envahit nos esprits et soulage nos tourments.

Connaître la joie de la pente en face d'un azur idyllique, être seul à ses pensées rêveuses dans un massif éclatant de blancheur et sentir en soi naître des désirs fous, c'est tout ce que peut vous fournir un séjour d'altitude dans l'Alpe hivernale.

A l'an prochain...

A l'assaut des pistes neigeuses.

Armand ZINSCH.

Les Associations Agricoles nous adressent l'Appel suivant :

La misère des Paysans ruine le Pays

La situation agricole empire de jour en jour. Les prix des produits agricoles sont tombés chez le producteur à la moitié de leur valeur d'avant-guerre.

Le blé est à 70 frs.-papier, soit 14 frs.-or contre 27 en 1913 ; l'avoine est à 40 francs-papier, soit 8 francs-or contre 20 en 1913 ; la viande de bœuf est à 5 francs-papier le kg net, soit 1 franc-or contre 1,90 ; le porc est à 3,90 le kg vif, soit en francs-or 0,80 contre 1,30 ; le lait est à 0,60 le litre, soit en francs-or 0,12 contre 0,16 en 1913 ; le vin est à 55 francs-papier l'hectolitre, soit 11 francs-or contre 22 francs ; les pommes à cidre ont été à 60 francs-papier la tonne, soit 12 francs-or contre 74 francs (moyenne 1904-1914) ; la laine est à 4 francs-papier le kg, soit en franc-or 0,80 contre 1,70 en 1913.

Le paysan paie ce qu'il doit acheter aux prix d'avant-guerre ou encore plus cher.

Les engrais, l'électricité, les outils les fers à chevaux, les articles de machines agricoles ,grevés par les charronnage et de bourrellerie, les charges publiques écrasantes, lui sont vendus au plus hauts prix.

Le pouvoir d'achat du paysan est réduit à rien : il vend ses produits ce qui lui est nécessaire au coefficient 2 à 2,50 0/0, il achète cient 5 à 7. Les charges de l'Etat sont au coefficient 8 à 10.

Le paysan s'endette et se ruine. Les paysans ruinés, c'est 20 millions de consommateurs qui ne peuvent plus acheter les produits de l'industrie. C'est l'usine qui ferme. C'est le commerce qui fait faillite. C'est l'artisan rural qu'on ne peut plus payer. C'est de semaine en semaine l'accroissement du chômage.

Voilà les résultats de la politique de déflation !

Industriels, commerçants, artisans ouvriers, la misère paysanne est la cause profonde de la crise.

Sans un révalorisation immédiate des produits du sol, le pays court à la catastrophe.

COIN DU POETE

La Moustache

Ah ! moustache de mousquetaire,
Moustache de France, vois-tu,
De fureur je ne puis me taire
Et je vais chanter ta vertu !

Moustache châtain, brune ou blonde,
Qui de la bouche jusqu'au nez
Pousses, fine, souple, féconde,
Avec des reflets satinés ;

Toi qui sembles une cocarde
Que l'on doit porter plein d'orgueil,
Noble moustache qu'on brocarde
Et dont tant d'hommes font leur deuil ;

Toi que la mode américaine,
Pour qu'on semble des damoiseaux,
Sauvagement et avec haine
Supprime d'un coup de ciseaux ;

Moustache de toute la race
Qui depuis les lointains Gaulois
Te développais avec grâce
Sans que l'on t'imposât de lois ;

Moustache qui piques la joue
Du bambin qui rit triomphal
Quand avec pétulance il joue
Et prend un genou pour cheval ;

Moustache qui frôles l'épaule,
La gorge blanche du tendron
Que l'on captive et qu'on enjôle
Avec un petit air larron ;

Moustache que, coquet, on frise
Et qu'on allonge avec le doigt,
Sur la lèvre rouge cerise,
Pour la protéger de ton toit ;

Moustache, esprit de la figure
Comme l'œil en est la raison,
Qui légère et de bon augure
Sourriais dans chaque maison ;

Moustache d'où tombait la rime
Que le doux Rostand alignait
Lorsque sa poëtique escrime
A la gloire le désignait ;

Moustache où s'accrochait la note
Quand Massenet, l'œil dans l'éther,
Composait l'âme de Charlotte
Pour faire sangloter Werther ;

Moustache impavide, guerrière,
Qui sembles pointer en avant
Comme la lance meurtrière
D'un dragon chargeant dans le vent ;

Moustache paisible, placide,
Qui de dores près du foyer,
Petit nuage translucide
Que les rayons font flamboyer ;
Moustache bonne et paternelle
Où la pipe accroche un feston
Plus roux que la treille en tonnelle
Qu'octobre accepte pour fronton ;

Moustache inquiète et tordue
Qui s'embroussaille sous la main
Du chômeur qui, mine éperdue,
Se dit : «Mangerons-nous demain ?»

Moustache naissante, orgueilleuse
De ne plus paraître un duvet,
Qui, virile mais gracieuse,
Du jeune mâle es le brevet ;

Moustache pimpante, fringante,
Sémillante comme un pinson,
Délicieusement arrogante
Pour communiquer un frisson ;

Moustache mousseuse, moustache
Que d'Artagnan à ses amis
Montrait comme un second panache,
Moustache, paraphe de gloire

Athos, Porthos et Aramis ;
Qui de l'âme contiens le feu ;
Te répudier, blonde ou noire,
C'est toujours abdiquer un peu !

Ah, oui ! moustache, ombre concrète,
Te voir périr me donne un choc :
Si le Coq gaulois perd sa crête,
Il n'est plus tout à fait ce coq !

Georges GEMINARD.

On nous communique :

Caisse Mutuelle Chirurgicale des Basses-Alpes

Répondant au désir des nombreux adhérents de Sisteron et de ses environs à la Caisse Mutuelle Chirurgicale des Basses-Alpes, notre camarade Colomb, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil d'Administration de la sus-dite Caisse Mutualiste, président des Mutilés, A. C. et V. G. de Sisteron, a constitué en cette ville, une section de la Caisse mutuelle chirurgicale des Basses-Alpes, laquelle aura pour mission de donner tous renseignements utiles aux adhérents et transmettre les adhésions nouvelles à la Caisse centrale à Digne, elle veillera également à la sauvegarde des intérêts des mutualistes inscrits à la section.

La direction de ce service a été confiée à M. Colomb qui, malgré les nombreuses charges qui lui incombent déjà, a bien voulu, provisoirement, accepter cette nouvelle mission, le concours de dévoués collaborateurs lui étant assuré.

Bien connue déjà par ses bienfaits et les énormes services qu'elle a rendu, la caisse mutuelle chirurgicale des Basses-Alpes compte à ce jour plus de 1500 adhérents dont Sisteron et ses environs s'honorent d'y figurer pour un nombre fort respectable et qui, nous en sommes convaincus, sous l'impulsion de notre camarade Colomb, dont l'activité le zèle et le dévouement à la cause mutualiste sont bien connus de tous ne fera que s'accroitre au point de dépasser bientôt les prévisions les plus optimistes.

En adhérent à la section de la caisse mutuelle chirurgicale des Basses-Alpes qui vient de se former à Sisteron et qui n'a d'autre but que d'être utile à tous ceux désireux de se couvrir du risque de plus en plus fréquent d'une opération chirurgicale, aucune cotisation n'est demandée aux membres adhérents, seule la cotisation due pour l'assurance sera percue à la date de la demande d'inscription et adressée à la caisse centrale à Digne qui délivrera aux intéressés un livret d'immatriculation.

La caisse mutuelle chirurgicale des Basses-Alpes que dirige M. Marbru, avec un tact et un dévouement au-dessus de tout éloge a, dès sa première année, connu un véritable succès. Elle a pour but d'assurer à ses membres la gratuité des soins chirurgicaux et l'hospitalisation en clinique, dans le cadre départemental. Elle s'adresse à tous sans exeption et à n'importe quel âge, et peut comprendre les membres n'appartenant à aucune formation mutualiste, des membres assurés sociaux et également des membres déjà garantis partiellement contre le risque chirurgical par une mutuelle.

Les cotisations sont fixées à 40 f. pour la première catégorie ci-dessus désignée ; 30 frs. pour les assurés sociaux et 20 frs. pour les membres partiellement couverts par la caisse chirurgicale de Nice.

Pour les enfants ,les cotisations sont de 25 frs. pour le premier, 20 frs. pour le deuxième, 15 frs. pour le troisième au-dessous de seize ans, gratuité à partir du 4e enfant.

Le stage à l'entrée n'est que de six mois avec facilités à partir du quatrième mois. Le droit d'admission est fixé pour les adultes à dix francs et à cinq francs pour les enfants de moins de 16 ans.

En résumé, la gratuité absolu du risque chirurgical et le libre choix du chirurgien sont les deux grands et réels avantages qu'offre à ses adhérents la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes.

Pour tous renseignements complémentaires et adhésions, s'adresser à M. Colomb, président de la section de la Caisse Mutuelle Chirurgicale à Sisteron. Le service étant assuré bénévolement par la section, prière de joindre un timbre poste pour réponse à toute demande de renseignements.

A LOUER

PETIT JARDIN. s'adresser à Mme DOU, au Gand, Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Association des Commerçants.— L'assemblée générale des membres adhérents de cette association, a eu lieu à la mairie mercredi 27 février sous la présidence de M. Reynaud, président sortant qui, la séance ouverte passe en revue les divers travaux accomplis par la Fédération et la Confédération au cours de l'année 1934 ; il expose rapidement, un tableau lamentable de la situation d'une catégorie de contribuables pressurés sans merci et dont les décrets lois prévoyant le forfait obligatoire, la suppression des commissions consultatives, la délation fiscale, etc.. vont contribuer à augmenter de nouvelles charges le moyen, petit commerce et industrie.

Il engagea tous les commerçants sisteronnais à rester unis et à continuer à faire bloc avec les 600.000 commerçants et industriels qui continuent à donner à la Fédération du Midi et à la Confédération son appui moral et financier.

Après ces diverses explications, il est donné le bilan du reliquat de la situation financière et la présidence est donnée à M. Donzion, doyen d'âge pour procéder à l'élection du nouveau président et des membres du bureau démissionnaires ; malgré la résolution du président a ne plus vouloir assumer la charge de la direction de l'association, l'unanimité ce fait à nouveau sur son nom. M. Donzion invite M. Reynaud à reprendre sa place à la présidence. Celui-ci ne voulant pas se soustraire à ce sentiment de sympathie de l'assemblée, regrette qu'on le force à revenir sur sa décision et accepte pour cette année encore la charge de la présidence et invite les membres adhérents à faire montre d'un peu plus de cohésion devant la gravité de l'heure si néfaste aux petits commerçants.

M. Aimé Michel, conserve la vice-présidence ; MM. Massonnat et Achard sont nommés secrétaire et secrétaire-adjoint ; MM. E. Julien et F. Clergues, trésorier et trésorier-adjoint.

Après entente sur une action commune à mener plus vigoureusement.

L'ordre du jour suivant qui sera transmis aux parlementaires bas-alpins est voté à l'unanimité.

Les membres de l'association des commerçants de Sisteron réunis le 27 février, protestent :

1. — Contre certaines dispositions fiscales, tels que le régime du forfait obligatoire qui soumettra le commerçant en déficit a être taxé comme s'il avait fait un bénéfice réel.

2. — Contre les primes aux délateurs.

3. — Contre la suppression des commissions consultatives.

4. — Attirent l'attention des Pouvoirs publics sur les répercussions sociales qui pourraient survenir devant la rumeur tragique de ceux qui n'aspirant à aucune retraite, sont menacés de voir sombrer le fruit de leurs années de travail.

La séance est levée à 23 heures.

T. S. F.

les plus grandes marques :

DUCRETET — PHILIPS —o—

—o— SONORA — MALONY —

chez :

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — SISTERON

Réparations de toutes marques.

Union Mutuelle *des Femmes de Sisteron.* — Les sociétaires désireuses de conserver les avantages considérables des prestations payées par la caisse chirurgicale et la réassurance sont priées de passer chez la trésorière avant le 15 mars dernier délai.

AVIS. — M. ROUBION, patissier, Sisteron, informe le public que le dépôt de la

Levure Américaine

est toujours chez lui, au prix de

—«»— 6 francs le kilo. —«»—

En vente : LES CAFES LATIL — avec participation à la Loterie Nationale.

Bal aux Variétés. — Ce n'est un secret pour personne d'annoncer qu'à l'occasion du mardi-gras, un grand bal paré et masqué sera donné dans la grande salle des Variétés avec le concours d'un orchestre symphonique de bonne composition qui jouera des danses nouvelles en un rythme bien accentué.

Ce bal dont la presse s'est déjà fait l'écho promet d'être brillant puisqu'il clôture la saison Carnavalesque et la direction invite toute la jeunesse à y assister. C'est ce qu'elle fera sûrement.

Entrée : 3 francs.

Chez HONORÉ

Place du Marché — SISTERON

Vente et Location de

TRAVESTIS

Casino-Bal. — Le Mardi-Gras approche et bien que la période de Carnaval touche à sa fin, il reste la journée du mardi-gras à bien employer, c'est à ça qu'à pensé la direction du Casino qui donnera ce jour là, un grand bal paré, masqué et travesti, avec le concours du célèbre orchestre Printania-Jazz. La jeunesse qui saisit toujours la moindre des occasions pour s'amuser profitera du bal du mardi-gras pour danser et rire jusqu'au matin.

Entrée Unique : 3 francs.

Contribuables !

POUR VOS

DECLARATIONS

VERIFICATIONS

RECLAMATIONS

Cabinet MOURIER

Conseil Juridique Fiscal

—« Rue Mercerie — Télép. 90 »—

ETUDES SPECIALES

Consultations de 14 à 18 heures.

Caisse d'Epargne. — Résumé des opérations du mois de février :

Pendant le mois de février, la caisse a reçu de 130 déposants dont 15 nouveaux : 244.883 francs.

Elle a remboursé à 93 déposants 135.222 francs 31, soit une augmentation de 109.660 frs. 79.

Les déposants dont le solde dépasse 22.000 francs sont priés de venir dans le courant du mois de mars pour la déquction de leur compte.

Pour faire vos matelas

adressez vous à :

Eugène RICHAUD

18, *Rue Droite — SISTERON*

— Travail soigné — Prix modéré —

Mesdames...

Il vous sera présenté à l'Hôtel des Acacias à Sisteron, les 6 et 7 mars, et à l'Hôtel Moderne à Laragne, les 8 et 9 mars, un

choix de Nouveautés

de printemps et d'Eté.

Vous y trouverez le manteau, la robe, l'ensemble, le tailleur dont vous aurez besoin pour la nouvelle saison, à des prix avantageux et recevrez le meilleur

—«»— acceuil. —«»—

© VILLE DE SISTERON

Aux Mutualistes Chirurgicaux. — Les adhérents à la caisse chirurgicale de Nice, section de la société de secours mutuels de Sisteron, sont priés d'effectuer le versement de leur cotisation au plus tot entre les mains de M. Siard Marius, trésorier de la dite caisse, s'ils ne veulent pas perdre le droit aux prestations en cas d'opération chirurgicale. Il est rappelé que tout retard ou défaut de versement de cette cotisation peut avoir pour eux de graves conséquences pour les temps avenirs.

FOIRE. — Après demain Lundi se tiendra dans notre ville l'importante foire de Carnaval.

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — Sous la présidence d'honneur ce M. Paret, maire conseiller général du canton de Sisteron et de M. Blanc Marcel, maire et conseiller général du canton de Noyers, tous deux anciens combattants et membres actifs de l'amicale, l'Assemblée générale de cet important groupement aura lieu le dimanche 10 mars à 14 heures dans la vaste salle de l'hôtel-Restaurant de M. Bonnefoy, rue droite, gracieusement mise à la disposition des Anciens combattants et victimes de la guerre par son aimable propriétaire.

Une permanence sera ouverte à 13 h. 30, dans cette salle pour le paiement des cotisations.

Ordre du Jour : Paiement des cotisations pour l'année 1935, allocution du président, notre action et ses résultats, action civique et rôle social des anciens combattants et victimes de la guerre, révision des pensions et projet de modifications à apporter à l'attribution de la carte du combattant, mutuelle retraite, compte-rendu moral et financier de la société, élection partielle des membres du conseil.

Vu l'importance de cette réunion et l'ordre du jour très chargé, la plus grande exactitude est recommandée aux camarades.

Le président : Colomb.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Croix Rouge Française. — S. S. B. M. — La consultation de nourrissons sera ouverte aujourd'hui samedi 2 mars de 10 à 11 heures.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires aura lieu à Sisteron, le mercredi 6 mars, dans les conditions habituelles.

Pr visit. clientèle particulière p. ceintures abdominales et corsets s. mesure on engage de suite pr. la ville de Sisteron Représentantes-Dames à commission particulièrement élevée (gain mens. 1500 - 3000 frs.) Seules dames ay. déjà visit. client. particul. p. corsets ou autres art. sont priées d'écr. sous 50.848 à l'Agence Havas, Metz (Moselle).

Tout pour la T-S-F

Agence exclusive

Philips & Ducretet

Vente —o— Echange

Atelier Spécial de Réparations

—o— Toutes les marques

— Stock pièces et Lampes —

Pose antenes et Filtres anti-parasites

C. Fiastre & Scala

Distributeurs Officiels

et Réparateurs Agréés

S. A. R. L. au capital de 20.000 frs.

Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 101 et 3.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier

L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES PARAMOUNT

DANS LA MER DU NORD documentaire.

Renaissance de la Chanson française avec Tillio — Charlesky — Jeannine Guise.

BETTY CHEZ LES GNOMES dessins animés sonores.

Sylvia Sidney, Cary Grant et Charlie Ruggles, dans

Madame Butterfly

Le célèbre roman d'amour qui a fait le tour du monde et que l'écran évoque avec une mise en scène éblouissante, révèle à nos yeux toute la magie de l'Orient... Il fournit à l'exquise Sylvia Sidney, au charme enfantin et captivant, au visage étrange, et pour qui le rôle immortel de Cho-Cho-San semble avoir été fait tout exprès, la création la meilleure de son étonnante carrière..... Seul, le cinéma pouvait permettre une réalisation aussi somptueuse du célèbre Opéra-Comique.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

Cette semaine un programme merveilleux.

ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

Merveilleuse réalisation — Nouveau grand film en couleur parlant français donné en suppléant.

Le Bluffeur

avec André Luquet, Lucienne Radisse (violoncelliste) et Jeannette Ferney, est une œuvre exeptionnelle — remplie de gaité ,de belle musique et de divertissement prenant, que le public verra avec intérêt amusé, tristesse, vanité des biens terrestres, beaux décors, scènes idyliques, dialogues vifs.

La semaine prochaine :

— Anny Ondra —

dans

LA FILLE DU REGIMENT —

LA MOTTE-DU-CAIRE

Le 20 février une assistance nombreuse et attristée accompagnait à sa dernière demeure, Madame Martial Massot, Veuve de M. Martial Massot, notaire à La Motte-du-Caire, mère de M. Paul Massot, industriel à Nice et de M. Marcel Massot, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conseiller général des Basses-Alpes.

Mme Massot était chez son fils ainé à Nice depuis le début de Janvier, heureuse au milieu de ses enfants et petits enfants et promise semblait-il encore, à de longs jours lorsque la mort est venue l'enlever brutalement à l'affection des siens, profondément éprouvés par ce départ si brusque qui les prive d'un soutien moral et d'une tendresse jamais défaillante.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à la Motte-du-Caire.

Nous adressons à sa famille si cruellement éprouvée nos profondes condoléances.

Etat - Civil

du 22 février au 1er mars

NAISSANCES

Lucienne Germaine Donadio, quartier de l'Adrech.

DÉCÉS

Marie Joséphine Fournier, Veuve Rey, 71 ans, rue Saunerie.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

Etude de Me Jh. TARTANSON
Docteur en Droit
Avoué à DIGNE
4, Boulevard Victor-Hugo

Extrait

d'un Jugement de Divorce

Par jugement de défaut du Tribunal Civil de première instance de DIGNE, en date du vingt-sept février mil neuf cent trente quatre devenu aujourd'hui définitif, le divorce a été prononcé entre Monsieur ESTELLON Louis Aimé, cultivateur demeurant à BAYONS et la dame DOJET Marie Louise, sans profession ou domiciliée de droit à BAYONS, sans résidence connue, à la requête et au profit du mari.

Digne, le 27 février 1935.

Signé : TARTANSON.

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à SISTERON

VENTE

par suite de Faillite

LE DIMANCHE DIX MARS mil neuf cent trente cinq, à quatorze heures, à SISTERON, sur la place de l'Eglise ;

Il sera procédé par le ministère de Me Aimé BERTRAND, huissier à SISTERON, à la vente aux enchères publiques, de :

Une voiture automobile

PEUGEOT, conduite intérieure, type 181 B, numéro dans la série du type 83.118, 10 CV, numéro d'immatriculation 8085 AR.

Le prix de vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

Il sera perçu le 15 0/0 en sus du prix d'adjudication.

Signé : A. BERTRAND.

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à SISTERON

VENTE

par autorité de Justice

LE DIMANCHE DIX MARS mil neuf cent trente cinq, à dix heures à SISTERON, dans la cour du garage « DURANCE-AUTO », avenue de la gare ;

Il sera procédé par le ministère de Me Aimé BERTRAND, huissier à SISTERON, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de :

1) — UN CAMION BERLIET C. B. A. L. T. — 1920.

2) — UN CAMION CARFORT, 3 T. 1921.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le Juge de Paix du canton de Sisteron, rendue sur requête en date du 1er mars mil neuf cent trente cinq enregistrée.

Le prix de vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

Il sera perçu le 15 0/0 en sus du prix d'adjudication.

Signé : A. BERTRAND.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés { SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

---

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE

IMMEUBLES - VILLAS

PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à { l'AGENCE GENERALE des ALPES **R. GIRARD** 53, Rue Carnot — GAP Téléph. 1.10

Votre santé mérite-t-elle moins de soins que votre jardin ?....

Vous consacrerez chaque jour de longues heures à l'entretien de votre jardin. Vous n'y tolérez pas une herbe mauvaise. C'est très bien. Mais votre santé mérite-t-elle moins de soins ?

La fatigue accumule chaque jour en vous des toxines qui sont pour votre sang tout aussi dangereuses que l'ivraie et l'ortie pour vos plates-bandes. Ce sont ces poisons, en effet, qui encrassent votre organisme, attaquent votre estomac, votre foie, vos reins ; vous vieillissant avant l'âge.

Pour conserver la santé et la jeunesse, il est indispensable, de temps en temps et en particulier au printemps, de nettoyer votre sang en faisant une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Cette médication naturelle, à base de plantes alpestres sélectionnées, est est incomparable pour débarasser le sang de ses impuretés, le rendre plus vif et plus jeune.

Si vous ne la connaissez pas encore n'hésitez pas à en faire l'essai et bientôt, vous pourrez dire, comme Madame Veuve Bethoux, que la TISANE DES CHARTREUX de DURBON vous a rendu la santé.

13 décembre 1932.

Je me fais un plaisir de porter à votre connaissance le bonheur que j'ai eu de connaître votre Tisane des Chartreux de Durbon.

J'ai vécu des années toujours fatigués, je ne dormais plus, les aliments ne me faisaient plus aucun bien. Depuis trois ans je fais à chaque saison une cure de votre Tisane et je suis maintenant d'une santé parfaite ; quand j'ai la moindre fatigue je prends une cuiller à café de Tisane des Chartreux de Durbon et tout rendre dans l'ordre.

Mme Vve BETHOUX, à la Feslinière (Isère).

12, Maisons Vieilles de la Mine.

PRÊTS

rapides avec ou sans garantie hypothécaire à partir de 5.000 frs et depuis 4 0/0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Procurés par interm. CAISSE CENTRALE, 56, rue Lafayette, PARIS. Etude et réponses gratuites.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat

Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot

TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES

SISTERON

BRIANCON

EMBRUN

LARAGNE

SEYNE-LES-ALPES

SAINT-BONNET

VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES

CHANGE

LOCATION de COFFRES-FORTS au siège et dans les Agences

---

les objets de Cotillons et de Mascarade

pour soirées dansantes

Sont en vente à

l'Imprimerie-Librairie

M.-PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS IMPRIMES

Pour vos Fournitures de Bureau

adressez-vous à l'

Imprimerie - Librairie - Papeterie

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite - SISTERON

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N° 1er février

Est-ce une maffia qui pille et incendie nos châteaux ?

Une étoile vient d'exploser ?

Cinquante-huit photographies uniques au monde, ou la capture des grands fauves.

Et quinze autres articles, plus de six mille lignes de teuxte, 150 illustrations.

Paraît par fascicules :

LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS

publié sous la direction de Léon GUILLET, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale, avec la collaboration de nombreux techniciens.

Une aide efficace pour supporter la crise :

sous la forme la plus pratique, *dans l'ordre alphabétique*, tous les renseignements qui peuvent être utiles à l'industriel ou à l'artisan : monographies sur les diverses industries, les matières premières, les procédés de fabrication actuels ; organisation et législation du travail, comptabilité industrielle, etc., etc.

Le « Larousse de l'Industrie », qui comprendra plus de 8 fascicules, formera un splendide volume (grand in 4°) illustré d'environ mille gravures et cartes et de nombreuses planches en noir et en couleurs.

le fascicule : 2 francs

Prix de faveur jusqu'au 4 février 1935

En séries de fascicules ou en un volume broché à l'achèvement. 145 fr.
En un vol. relié à l'achèvt. . 195 fr.
15 fr. par mois ou 20 fr. tous les deux mois
Comptant : **130** fr. ou **180** fr.

ON SOUSCRIT

à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

Maladies de la Femme

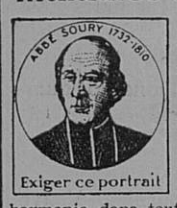

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon | Liquide / Pilules | **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature *Mag Dumontier*

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à SISTERON

en vente à la Librairie LIEUTIER.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	Marseille	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	Aix	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18. Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant, Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON